



## Mise en péril des retraites des ASS

### L'administration doit prendre ses responsabilités !

Par la note de la DAP du 04/11/2014, relative au traitement de la pension des assistants de service social, nous apprenons que 458 ASS étaient victimes de ce revirement opéré par le service de retraite de l'Etat.

**Le jour même, la CGT a communiqué pour dénoncer l'absurdité de cette situation** (voir notre communiqué : <http://www.cgtspip.org/flash-info-retraites-personnels-socio-educatifs>)

A ce jour, nous continuons de dénoncer ce **traitement inique et catastrophique** pour les personnels concernés. En effet, le pouvoir d'achat des retraités est réduit et certains ASS perdront jusqu'à 500 euros par mois sur leur pension. D'autre part, la différence de traitement de la retraite des ASS induit chez ces agents **un manque total de reconnaissance de leur travail au quotidien**. Cela revêt un caractère injuste pour des personnels qui exercent les mêmes fonctions que les CPIP. Les ASS ayant intégré le corps des CPIP sont totalement abasourdis par cette situation ubuesque. **La DAP a honteusement et volontairement leurré, dupé les ASS.**

Nous apprenons que le directeur du cabinet de la Garde des Sceaux doit prendre attache avec la direction générale des finances publiques pour que les 23 ASS partant en retraite en 2014 et 2015 (demandes enregistrées par la DAP) puissent bénéficier de l'intégration des primes de sujétion spéciale à leur retraite. **C'est un premier pas mais cela est loin d'être suffisant.** Que dire aux autres assistants de service social ayant intégrés le corps des CPIP qui attendent de savoir s'ils partiront avec un taux de calcul de leur retraite comme l'indiquait la note de la DAP du 23/12/2009.

**Hasard du calendrier, c'est la date du 5ème anniversaire de cette note, juste avant les fêtes de fin d'année, quel cadeau de Noël !**

**Merci à notre administration !**

**Cette situation est inacceptable et nous dirons même inconvenante pour les personnels!**

**A ce jour, la CGT Insertion et Probation exige que la DAP prenne ses responsabilités sur ce dossier qu'elle a lamentablement géré.**

*A Montreuil, le 23 décembre 2014*